



## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

### **- SEANCE DU 5 AVRIL 2012 -**

Etaient présents : M. JOURDAN, Mme BEGHAIN, M. BERTRAND, Mme BINET, M. BENOIT, M. FIGEAC, M. LE BLANC, Mme ONG VAN CUNG, M. PERNOT, M. REVAUGER, Mme CAMARADE, Mme CROCE, M. BRUN, M. GORGUES, M. LASTECOUCERES, Mme NAVARRO-CABALLERO, Mme PINEDE, M. SHOCHI, M. DE LA FUENTE, Mme SENEGES, Mme DUCOURNEAU, Mme DUTHU, M. RIGOLLET, M. SAILLANT, M. SELVA, Mme LAMOULIE, M. ROLAND, Mlle CROMBET, M. DESCHAMPS, Mlle CORNET, Mlle DUFAURE, M. SWARTWOOD.

Etaient représentés : M. FRANCE, M. GRANDJEAT Mme TAUZIN-CASTELLANOS, Mme VIEIRA

Etait invitée : Mme BOURMAUD.

Le président JOURDAN ouvre la séance à 14 H 10.

### **I - ELECTION DE L'« INTUITU PERSONAE »**

Le président JOURDAN rappelle que l'article 8 des statuts de l'université détermine la qualité de 3 des 4 personnalités extérieures du CS : 1 représentant de la Mairie de Bordeaux, 1 représentant du Conseil Economique et Social Régional, le délégué régional du CNRS ou son représentant. Seule la 4ème personnalité est proposée *intuitu personae*. Les statuts de l'université prévoient les modalités de cette élection : élection par les conseils au scrutin à un tour à la majorité relative des votants. Les candidatures peuvent être présentées par le Président ou par 1/3 des membres du conseil. Les candidatures présentées par 1/3 des membres du conseil doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Générale des Services au moins 8 jours avant la réunion des conseils où l'élection de l'intuitu personae est à l'ordre du jour. Il propose au conseil la candidature de M. Pierre COUTELLE ancien étudiant de l'Université de Poitiers et responsable du pôle « Essais et savoirs » à la librairie Mollat. Il demande s'il y a des remarques concernant son élection.

M. FIGEAC intervient pour souligner qu'il n'a strictement rien à reprocher à la personnalité proposée, M. COUTELLE, mais il regrette vivement que les membres de la liste *Agir ensemble pour Bordeaux 3* n'aient absolument pas été consultés. C'est d'autant plus dommageable que si tel avait été le cas, il aurait souligné tout l'intérêt qu'il y a à prendre en considération la candidature de M. Louis BERGES, Directeur des Archives Départementales qui faisait partie du précédent conseil et qui vient de proposer à l'université la signature d'une convention qui pourrait déboucher sur une allocation accordée par le Conseil Général. Cet accord a été conclu par le précédent V.P.C.S. Patrick BAUDRY. Pour protester contre le manque de concertation et uniquement pour cela, M. FIGEAC recommande donc le vote blanc.



Le président JOURDAN souligne que la candidature de M. COUTELLE n'empêche pas l'accord avec les archives départementales, et précise que la désignation de l'«intuitu personae » ne se fait jamais en concertation avec les autres listes. Il propose de passer au vote.

Votants : 35  
Abstention : 0  
Blanc/nuls : 20  
Contre : 0  
Pour : 15

➔ **Le Conseil Scientifique élit M. Pierre COUTELLE « intuitu personae ».**

## **II - ELECTION DU VP CS**

Le président JOURDAN propose la candidature de M. Guillaume LE BLANC.

M. LE BLANC précise qu'il est professeur de philosophie et actuellement directeur du Département de philosophie de l'UFR Humanités. Il est directeur des collections "Pratiques théoriques" et "Diagnostics" aux Presses Universitaires de France (PUF) et au Bord de l'eau, membre des comités de rédaction des revues "Esprit" et "Raison Publique". Ses travaux portent sur la philosophie des normes, la philosophie sociale et la philosophie française contemporaine. Il a notamment écrit "Vies ordinaires vies précaires" (Seuil, 2007), "Les maladies de l'homme normal" (Vrin, 2007), "L'invisibilité sociale" (PUF, 2009), "Dedans, dehors. La condition d'étranger" (Seuil, 2010), "Que faire de notre vulnérabilité ?" (Bayard, 2011). Il revient dans sa profession de foi sur ses principaux engagements à venir : soin porté à chaque chercheur dans son parcours individuel, politique de soutien à l'endroit de chaque équipe, développement de la politique scientifique de l'Université Michel de Montaigne. Il affirme également vouloir contribuer à la visibilité de la recherche faite à Bordeaux3 et s'intéresser prioritairement au dossier des PUB, à la redéfinition des axes de recherche, aux liens entre l'école doctorale et la formation, aux pages personnelles des chercheurs. Il précise enfin que le CS doit être un lieu de discussion.

M. FIGEAC dit qu'il recommande le vote blanc pour l'élection du Vice-Président pour deux raisons :

➤ L'élection du Vice-Président, immédiatement à la suite de la désignation des membres extérieurs ne respecte pas les délais habituellement prévus. En effet, les membres extérieurs n'ont pas tous été convoqués et l'un d'entre eux, M. COUTELLE, a fait antichambre, ce qui laisse préjuger du résultat du vote. Pourquoi cette règle, qui a été appliquée dans le cas du Conseil d'Administration, ne le serait-elle pas dans le cas du C.S. ? L'élection du V.P.C.S. méritait mieux qu'un simple additif. Le C.S. se trouve ainsi transformé en simple chambre d'enregistrement.

➤ Par ailleurs, M. FIGEAC a apprécié l'esprit d'ouverture dans lequel Guillaume LE BLANC s'est placé dans sa profession de foi. Mais il considère que les interrogations nées de la campagne (Institut de la Pensée Contemporaine) n'ont pas été dissipées. Aux yeux de Monsieur Figeac, la Nuit de la Pensée et des Savoirs n'est rien d'autre qu'un gadget. Or la recherche mérite mieux qu'un gadget, c'est notre bien commun et elle est fragile, car elle dispose de trop peu de moyens pour que l'on se permette de les disperser.

Le président JOURDAN soutient que rien n'a été fait à la va-vite et affirme qu'il ne considère pas le CS comme une chambre d'enregistrement.

Mlle CROMBET pose le problème du nombre de contrats doctoraux.



Le président JOURDAN dit que ce débat sera traité ultérieurement. Il propose de passer au vote.

Votants : 36  
Abstention : 0  
Blancs/nuls : 23  
Contre : 0  
Pour : 13

**➤ Le Conseil Scientifique rejette la candidature de M. Guillaume LE BLANC.**

Le président JOURDAN propose de procéder à un 2<sup>ème</sup> tour.

Votants : 36  
Abstention : 0  
Blancs/nuls : 22  
Contre : 0  
Pour : 14

**➤ Le Conseil Scientifique rejette la candidature de M. Guillaume LE BLANC.**

Le président JOURDAN propose de procéder à un 3<sup>ème</sup> tour.

Votants : 36  
Abstention : 0  
Blancs/nuls : 20  
Contre : 0  
Pour : 16

**➤ Le Conseil Scientifique élit M. Guillaume LE BLANC VP CS**

### **III - QUESTIONS DIVERSES**

Le président JOURDAN annonce que le prochain CS aura lieu le 14 mai à 14 H. Il ajoute que la commission de la recherche va être mise en place.

M. LE BLANC précise que la Commission de la Recherche comprend 15 membres dont 11 représentants des enseignants, 2 BIATOS, un étudiant et une personnalité extérieure. Un courrier d'appel à candidature sera envoyé prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 H 00.

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN